

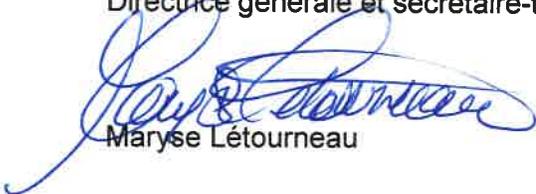


EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie tiendra une séance extraordinaire le lundi 16 mars 2020, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS CE ONZIÈME JOUR DE MARS DEUX MILLE VINGT.

Directrice générale et secrétaire-trésorière,

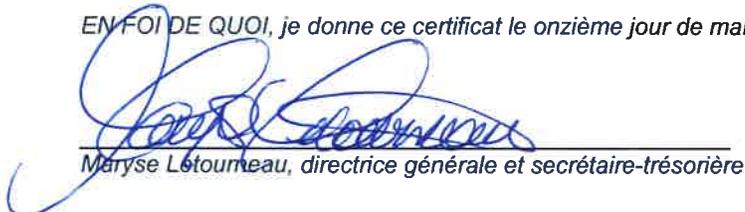

Maryse Létourneau



Certificat de publication

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en en affichant une copie au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, à Cap-Seize et sur le site Web de la MRC, le 11 mars 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le onzième jour de mars deux mille vingt.


Maryse Létourneau, directrice générale et secrétaire-trésorière